

Les métiers de la médiation équine : quand le cheval vient en aide à l'homme

Les métiers de la médiation équine regorgent de subtilités qu'il convient d'expliquer pour mieux les comprendre et les identifier. Toutefois, ces métiers ont pour point commun d'améliorer le quotidien des bénéficiaires grâce à l'aide du cheval, utilisé ici comme médiateur.

par IFCE - équi-ressources - Charlène LOURD - Marianne VIDAMENT - Patrice ECOT - Julie MARTOUZET - Sophie PEIGNIER - Carole YVON-GALLOUX - | 25.03.2020 |



Niveau de technicité :



Introduction

Liz Hartel, cavalière atteinte de poliomyélite¹, a gagné une médaille d'argent aux Jeux Olympiques d'Helsinki en 1952, après une rééducation par l'équitation proposée par une kinésithérapeute norvégienne, Elsa Bodiker. Cette pratique de rééducation a fait de nombreux adeptes partout en Europe et dans le monde. Dans les années 60, en France, les pionniers de la rééducation par l'équitation ont été Renée de Lubersac, psychomotricienne, et Hubert Lallery, kinésithérapeute. Leurs courants ont abouti à la création d'associations de praticiens (kinésithérapeutes, psychomotriciens...). Les activités en direction des personnes en situation de handicap ou en difficultés sociales se sont ensuite diversifiées en 2 axes majeurs : le thérapeutique, le social et l'éducatif d'une part, le loisir et le sport adapté d'autre part. Ces différents secteurs d'activité ont reçu une kyrielle de dénominations. Actuellement, la Fédération Française d'Équitation (FFE) et le Syndicat Interprofessionnel des Praticiens de la Médiation Equine (SIPME) mettent toutes ces activités sous le terme général de **médiation équine**, même si cette définition n'est pas partagée par tous les socioprofessionnels du secteur.

La multitude de pratiques, de dénominations, de formations et d'acteurs rend la notion de médiation équine confuse. La confusion s'explique, en partie, par des moyens similaires utilisés par les différents professionnels (les chevaux, les activités équestres) qui ont, pourtant, des finalités différentes. L'univers du médico-social et du cheval se croisent et obligent les professionnels à travailler en réseau.

La médiation équine à visée thérapeutique, éducative ou sociale et l'équitation adaptée se distinguent par ce qui est apporté au bénéficiaire. Dans ce sens, l'**équitation adaptée** propose des **activités ludiques, de loisir ou sportives** ; tandis que la **médiation équine à visée thérapeutique, éducative ou sociale** propose **une aide psychologique, une rééducation sensori-motrice, une aide éducative ou sociale**.



¹ La poliomyélite est une maladie très contagieuse provoquée par un virus (le poliovirus) qui envahit le système nerveux et qui peut entraîner en quelques heures des paralysies irréversibles (Institut Pasteur).

Pratique de l'équitation pour les personnes en situation de handicap : le métier d'enseignant en équitation adaptée

Dans le cas de la pratique équestre sportive ou de loisir, il n'y a **pas d'objectif particulier de soin**.

L'encadrement des activités d'**équitation adaptée** se fait par un **enseignant d'équitation** pour enseigner la technique à cheval et autour du cheval.

A ce jour, il n'existe **aucune réglementation obligeant à la possession d'une formation spécifique** pour les enseignants d'équitation encadrant un public en situation de handicap. Bien que non obligatoire, il est préférable que le moniteur complète sa formation du **Brevet Fédéral d'Encadrement Equi Handi (BFEEH)** et/ou du **Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social (BFEEES)**, proposés par la FFE, pour enseigner à tout bénéficiaire souffrant de difficultés sociales. Ces 2 brevets proposés par la FFE permettent d'informer et de sensibiliser les enseignants sur l'**adaptation de leur structure, de leur matériel et de leur cavalerie**, mais aussi et surtout

sur leur **approche pédagogique** pour l'accueil et l'encadrement de ce public.

Pour bien comprendre :

On parle de **sport adapté** pour les **activités sportives destinées aux personnes porteuses d'un handicap cognitif ou psychique**. La Fédération Française des Sports Adaptés (FFSA) est une délégation du Ministère des sports qui « *organise, développe, coordonne et contrôle la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental, intellectuel et/ou psychique* » (www.ffsa.asso.fr). Parmi les 22 disciplines sportives soutenues par la FFSA, l'équitation propose deux secteurs de pratique : la non compétitive et la compétitive. Le secteur non compétitif ou « Sport Loisir Adapté » propose des activités physiques et sportives qui permettent à chacun de s'exprimer avec ses propres capacités, avec ou sans confrontation aux autres, sans notion de classement. Elles présentent des épreuves exigeant des niveaux de pratique différents. On retrouve aussi des ateliers autour de la découverte du cheval et des activités équestres (approche au box ou au pré, pansage, parcours à cheval, parcours en main...). Le secteur compétitif prévoit une réglementation adaptée aux personnes en situation de handicap mental ou psychique.



Le terme **handisport** correspond aux **activités sportives pratiquées par des personnes porteuses de handicap moteur ou sensoriel**. La pratique du handisport peut aller jusqu'au haut niveau, sous le qualificatif **para-équestre**. La discipline se pratique exclusivement dans les établissements affiliés à la FFE, dont certains ont ouvert une section handisport. Selon le type de handicap, le cavalier est orienté vers le grade de compétition (I à IV) le plus adapté à ses possibilités d'évolution équestre. Le dressage et le concours de saut d'obstacles sont organisés au niveau national. Seul le dressage est proposé en circuit international.

La FFE met en place le label **Equi Handi Club** certifiant que l'établissement équestre propose un accueil organisé et attentif, des activités adaptées, une cavalerie bien traitée, des intervenants qualifiés et diplômés, un projet pédagogique adapté et une prise en compte professionnelle de la sécurité. Pour être labélisé, le club doit avoir un enseignant et/ou l'animateur du club titulaires d'un diplôme d'Etat (BEES 1, BPJEPS, BEES 2, BAP, AP ou AAE Cheval ou Poney sous la tutelle d'un BEES ou BPJEPS) et avoir obtenu le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi Handi (BFEEH). Ce Brevet Fédéral permet aux enseignants d'équitation d'appréhender les « enjeux particuliers liés à la "différence" occasionnée par le handicap ». La formation porte sur les différentes formes de handicaps, ainsi que sur l'environnement spécifique et les partenariats qui s'y rattachent : institutions spécialisées, personnels soignants et éducatifs... La FFE



propose également le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social (BFEES) à destination des enseignants souhaitant accueillir des publics en difficulté sociale. « Ce dispositif comprend des modules de formation et une certification. Il permet aux enseignants de concevoir des projets à l'attention du public en difficulté sociale en leur donnant les éléments essentiels sur la connaissance des publics et des partenaires, la conception d'un projet, la mise en œuvre des interventions et le bilan post-déroulement ».

Témoignage professionnel de Catherine DUEZ, monitrice, responsable des Écuries du Camajey (59) et responsable de la Commission Handi du CRE Hauts-de-France, experte pour la FFE :

« Mon parcours de formation a commencé par un Bac technologie comptabilité puis un BEES1 équitation et un Diplôme Universitaire (DU) Management des centres équestres. Je me suis spécialisée par la suite grâce aux Brevets Fédéraux d'Encadrement (BFE) Voltige, Equi Handi et Equi-social. J'ai débuté l'équitation dans un centre équestre qui était aussi un Centre d'Aide par le Travail (CAT). Ce centre permettait à des personnes en situation de handicap de pouvoir travailler. J'ai donc toujours été baignée dans cet univers. J'ai quitté ce centre équestre pour pouvoir monter en compétition et passer mon diplôme d'enseignante. Je suis revenue à l'Equi Handi car les autres moniteurs ne voulaient pas enseigner aux non valides. Les jeunes moniteurs n'ont souvent pas envie car ils n'ont pas été sensibilisés dès le départ à la différence. Depuis 7 ans, je forme des moniteurs qui, dans ma structure, enseignent l'équitation auprès de tout type de public. Avec le temps, ils reviennent vers moi pour reparler de l'enseignement en équitation adaptée. Ce type d'enseignement demande de la maturité et se fait avec le temps. Ma structure compte aujourd'hui autant de licenciés valides que de licenciés non valides. Quand cela est possible, je favorise la mixité au sein du groupe. De cette manière, on permet l'inclusion des personnes en situation de handicap et la tolérance chez les autres enfants. Pour aider le moniteur, la structure peut compter sur des auxiliaires de vie équestre. L'enseignant indique les exercices et l'auxiliaire va aider les élèves en difficulté à les réaliser. Cette mixité est possible du baby poney jusqu'aux galops 6-7. Dans certains cas, le handicap est trop important et nécessite de réaliser des séances individuelles ou en groupe réduit. Toutefois, ces cours ont lieu le mercredi ou le samedi, ce qui permet à l'enfant de s'occuper de son poney avec les autres jeunes cavaliers qui vont l'aider. Les jeunes moniteurs ont souvent peur de la différence car ils ne savent pas comment faire. Si rien ne remplace l'expérience, en se formant et en étant sensibilisé au handicap, on adapte son enseignement. Il faut également garder en tête que monter à cheval n'est pas une fin en soi pour ce public. S'occuper du cheval, le nourrir, le regarder brouter ou encore l'observer en groupe sont des apprentissages tout aussi importants. La palette d'activités autour du cheval est sans limite : être enseignant en équitation adaptée, ce n'est pas juste être au milieu de la carrière, c'est réfléchir à des alternatives pour l'éveil ».



Pour bien comprendre :

L'**équithérapie** est le mot le plus connu et le plus employé pour parler des activités de médiation à visée thérapeutique ou sociale. Ce terme est souvent utilisé, à tort, pour désigner des activités d'équitation adaptée.

Les métiers du soin (moteur, psychologique, social) : thérapeute avec le cheval, équithérapeute, hippothérapeute

Lors de médiation équine à vocation de soin ou éducative, un professionnel dispense des **soins avec la participation d'un équidé**. L'encadrement se fait, à ce titre, par un **professionnel médico-social ou éducatif**. Le professionnel médico-social ou éducatif organise, pour son patient, un **projet équin** en sollicitant ou en étant lui-même le professionnel correspondant : thérapeute avec le cheval, hippothérapeute, équithérapeute...

La thérapie avec le cheval : une approche psychocorporelle

Le thérapeute utilise les **interactions entre la personne et le cheval** pour obtenir un **effet sur le psychisme du patient**.

Le **thérapeute avec le cheval** est un professionnel du secteur médico-social (psychomotricien, psychothérapeute, psychologue) ayant suivi une formation en France par l'intermédiaire de la Fédération Nationale de Thérapies Avec le Cheval (FENTAC). La FENTAC propose 600 heures de formation réparties sur 3 ans, à hauteur de quatre semaines par an, à Paris, en Bourgogne ou dans la Sarthe.

Témoignage professionnel d'Elsa GEOFFRAY, psychomotricienne exerçant la thérapie avec le cheval au centre équestre de Montmirel (61) :

« Après l'obtention de mon Diplôme d'Etat (DE) de psychomotricien, je me suis spécialisée auprès de la FENTAC durant 3 ans. J'ai à cette occasion rédigé un mémoire de fin d'études portant sur le tonus en thérapie psychomotrice avec le cheval. Enfin, j'ai complété ma formation avec le titre d'Accompagnateur de Tourisme Équestre (ATE, diplôme délivré par la FFE) car mon mari et moi sommes propriétaires d'un centre équestre proposant de l'équitation de loisir, du tourisme équestre, de l'encadrement de groupe et de l'équitation adaptée, ainsi que différentes prestations de thérapies avec le cheval délivrées par des professionnels libéraux : moi-même, une psychologue diplômée de l'Institut de Formation en Équithérapie (IFEq) et une infirmière diplômée par la Société de Formation en Equithérapie (SFE). Il est important de distinguer l'équitation adaptée faite pour le plaisir (encadré par notre monitrice diplômée d'Etat) des prestations de soin suivies par des professionnels de la santé. Lorsque nous recevons des jeunes en formation de psychomotricité - puisque je suis également professeure - j'insiste sur le rôle du cheval utilisé en tant que médiateur dans notre activité et non pas comme une fin en soi. Ce n'est pas un métier du cheval mais un métier du soin auquel une formation supplémentaire a permis au professionnel d'utiliser le cheval comme médiateur thérapeutique. C'est un travail physique qui demande de la force mentale, mais les débouchés sont nombreux et le métier valorisant ».

L'équithérapie : une approche psychologique relevant du cadre médico-social

Les **équithérapeutes** sont des **professionnels du soin ayant effectué des études médicales et ou sociales**. Ils se spécialisent dans la médiation avec le cheval pour développer leur champ de compétences.

La formation d'équithérapeute est proposée par la **Société Française d'Equithérapie (SFE)** et l'**Institut de Formation en Equithérapie (IFEq)**. La SFE propose 600 heures de formation (dont 140 heures de stage) réparties sur deux ans (1 week-end par mois) ou 13 mois (1 semaine par mois). La SFE est présente en

Normandie, Hauts-de-Seine, Ardèche, Aix, Ain, Vierzon et le Mans. L'IFEq, basé à Paris et en Essonne, propose 630 heures de formation (dont 210 heures de stage) réparties globalement sur une semaine par mois pendant un an.

L'hippothérapie : une approche neuromotrice

L'**hippothérapie** relève du champ de la **mobilisation corporelle du bénéficiaire**. L'enjeu physique de la monte, mais aussi les mouvements associés à la préparation et au soin du cheval sont au cœur de cette pratique. Le **mouvement tridimensionnel** induit par le cheval au pas sur le bassin du cavalier reproduit le mouvement de marche de l'humain. Le patient répond au mouvement induit de façon active et passive, permettant **l'intégration et l'amélioration de fonctions neuromotrices et sensorielles**.

Les professionnels utilisant cette pratique sont des experts de la **rééducation motrice** (kinésithérapeute, ergothérapeute, médecins de rééducation fonctionnelle). Ces professionnels de la motricité ajustent leur cursus grâce à de courtes formations proposées, entre autres, en France, en **Suisse**, en Belgique ou au Canada. A ce jour, aucun organisme de formation n'existe en France ; la formation se fait par les pairs et/ou grâce à l'intervention de formateurs étrangers.

Les métiers de l'accompagnement : équicien, équicoaching

Dans un autre domaine, celui de l'**accompagnement**, le **cheval** intervient comme un véritable **médiateur** pour soutenir les personnes dans des **difficultés personnelles, professionnelles ou sociales**.

L'équicie : encadrement sur le plan éducatif, social, thérapeutique ou de loisir

L'**équicien** participe au **développement de la personne** en élaborant des projets de médiation. Autonome et responsable, l'équicien travaille en équipe et en complément du thérapeute, de l'éducateur ou de la famille. Il se situe entre le prescripteur et le bénéficiaire.

Le métier et la formation d'équicien sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). A ce titre, l'équicien rassemble sous une seule identité professionnelle des **compétences médico-sociales et équines**. Il a des connaissances précises dans la relation humaine, la construction de l'individu, le comportement animal et la communication inter-espèces. Sa formation repose sur des connaissances en éthologie scientifique, en psychologie, en anatomie, en communication, tant dans le domaine humain qu'animal. Il est également cavalier confirmé.

La Fédération Nationale Handi Cheval (**équit'aide**) propose la formation d'équicien par voie initiale ou continue. La formation par voie initiale est ouverte aux majeurs titulaires d'un baccalauréat ayant une connaissance du cheval et dure trois ans, soit 3575 heures. La formation est également possible par voie continue pour les professionnels du domaine médico-social ayant une connaissance du cheval. Elle dure 700 heures, réparties sur 10 semaines en deux ans.

L'équicoaching : alliance du coaching et du cheval

Qu'il soit **d'ordre personnel ou professionnel**, le **coaching** a pour objectif d'**accompagner une personne** afin qu'elle se pose les bonnes questions et qu'elle prenne en compte son état et son savoir-être. Le cheval est un

animal doté d'une grande capacité sensorielle. Cette caractéristique le rend propice à la **recherche de compétences interpersonnelles chez l'être humain.**

Témoignage professionnel de visionpure :

« Le coaching avec le cheval est une technique employée pour établir une relation entre l'homme et le cheval dans le but de développer des compétences (Soft Skills) lorsqu'elle est utilisée dans un cadre professionnel, et des compétences d'analyse de Soi et de son rapport aux autres lorsqu'elle est utilisée dans un cadre plus personnel.

L'équicoach cherche à permettre l'acquisition, le maintien et la mobilisation des ressources innées à chacun et faciliter une transposition dans la vie quotidienne.

*L'efficacité des formations en équicoaching réside dans le fait que le cheval en tant que tel ne juge pas, ne verbalise pas et n'intellectualise pas. Etant dans l'instant présent, il nous donne ainsi un **retour immédiat** sur nos agissements, nos manières de faire et ce qu'il ressent de nous. Cette objectivité complète du cheval permet aux participants de mesurer immédiatement et directement au cours des ateliers la pertinence et l'efficacité des changements qu'ils décident d'adopter ou de mettre en place.*

L'équicoaching permet aux individus d'accéder à une nouvelle conscience de leur état émotionnel.

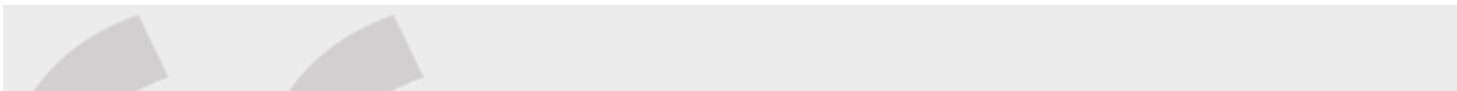
L'accompagnement d'une personne dans son développement personnel et/ou professionnel, c'est aussi l'amener à accepter ses émotions, lui apprendre à en faire des alliés de son développement et non pas des outils le paralysant.

L'interaction avec le cheval est non verbale, ce qui permet un décodage immédiat et direct des attitudes de chacun, sans tous les masques et les filtres humains que le cheval est bien incapable d'utiliser.

Participer à des prestations en équicoaching ne requiert aucune expérience avec les chevaux. Les exercices sont accessibles à tous car réalisés au sol ».

A ce jour, aucune formation n'est reconnue au niveau national, ni exigée pour se prétendre équicoach. Plusieurs organismes privés de formation existent aujourd'hui sur le marché. Généralement, les équicoachs ont un parcours professionnel issu du monde de l'entreprise ou des métiers de la relation d'aide, et choisissent d'orienter leur activité spécifiquement avec la médiation du cheval. Les équicoachs sont amenés à pouvoir accueillir tout type de public, aussi bien des particuliers que des entreprises.

En savoir plus sur nos auteurs

- **IFCE - équi-ressources** Emplois et stages dans la filière équine
 - **Charlène LOURD** Ingénieur de projets et développement - service équi-ressources IFCE
 - **Marianne VIDAMENT** Docteur vétérinaire - ingénieur de développement IFCE
 - **Patrice ECOT** Ingénieur de projets et développement IFCE
 - **Julie MARTOUZET** Présidente du Syndicat Interprofessionnel des Praticiens de la Médiation Equine (SIPME)
 - **Sophie PEIGNIER** Secrétaire générale du Syndicat Interprofessionnel des Praticiens de la Médiation Equine (SIPME)
 - **Carole YVON-GALLOUX** FFE Cheval Et Diversité - chargée de mission Handicap, Soins et Inclusion
- 

Bibliographie



équi-ressources
ifce

Fiche **métiers de la médiation** réalisée par notre service
emploi/formation équi-ressources

- IFCE, 2018. *La médiation équine, qu'en pensent les scientifiques ?* IFCE, 216 pages.



équipédia
ifce

Pour retrouver ce document: www.equipedia.ifce.fr

Date d'édition: 06 07 2020